



L'air du temps

Sommaire

C'était le mois dernier **2**

- Marché de printemps
- Les décisions du conseil

Le point sur... **3**

- Bilan de la première année de mandat
- Renouée du Japon
- Élections régionales & départementales

Les routes du Vercors **6**

- Vous avez dit écologie ?
- Sentier "Au fil de la Bourne"

À venir **7**

En bref **8**

Nuisances printanières

Avec les beaux jours (et le déconfinement), nos activités reprennent frénétiquement, et c'est bien normal. Petit rappel cependant pour les jardiniers les plus zélés : il existe des horaires d'utilisation du matériel bruyant (et donc des tondeuses à gazon) :

- du **lundi au vendredi**, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- le **samedi**, de 9h à 12h et de 15h à 19h;
- le **dimanche et les jours fériés**, de 10h à 12h.

Rien à voir : une recrudescence de graffiti et autres dégradations vaguement artistico-revendicatrices a été constatée sur le territoire communal. Même s'il ne s'agit que de dommages "légers" aux yeux de la loi (mais plus lourds aux yeux de qui doit supporter leur vue au quotidien), la peine encourue pour ce genre de méfaits est tout de même de 3750 € d'amende et un travail d'intérêt général. À bon entendre.



Éditorial



Prisca MANUEL
Conseillère municipale

Comme un arbre en hiver, au début il n'y aura pas de feuilles

Elles naîtront grâce à la force de la nature

À la force de leur nature

Nous sommes à quelques pas de prendre les choses en main

Changer sa vie par ses propres moyens, ses propres désirs

Parfois l'humain commence à s'écouter

Quand il ne reste plus que quelques branches autour de lui

Alors que nous avons besoin de feuilles vertes dans notre vie.

Petite devinette spéléologique : où se trouve cette petite merveille de la nature, bien cachée sur notre commune ? (les connaisseurs reconnaîtront immédiatement !)

n°202
juin 2021

Bulletin mensuel de Rencurel
615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL

Téléphone : 07 84 38 89 73
@ : contact.rencurel@orange.fr

Dépôt légal : mai 2021
Directeur de publication : Rémy Bortolato

Coordination, maquette & mise en page :

Commission communication
Tirage en 200 exemplaires sur papier recyclé :

Publipassion 
25, rue du Faubourg Vinay
38160 SAINT-MARCELLIN

Ont contribué à ce numéro :
Nicole Bouet, Martine Locatelli, Anne Lefèvre, Clélia Dougère, Christine Bello Glénat, les bureaux de Rencurel Animation Initiative et de la Boulouvenne



Pari réussi pour Rencurel Animation Initiative, qui signe une fort belle édition 2021 de son très attendu " marché de printemps ". Cette année ce n'était pas tant la crise sanitaire qui menaçait, le déconfinement ayant été acté trois jours plus tôt, mais bel et bien le temps capricieux, puisqu'il pleuvait encore la nuit précédente. C'est pourtant sous un soleil à peine voilé que la matinée s'est déroulée, déjouant toutes les prédictions. Une dizaine d'exposants, comme toujours de qualité, étaient au rendez-vous dans le parc de la Balme. Un grand merci à tous, organisateurs comme participants, et nous l'espérons, à l'année prochaine !



Conseil municipal du 12 mars 2021

Retrouvez les comptes-rendus dans leur intégralité sur le site internet de Rencurel : www.rencurel-vercors.fr

- **Convention de soutien aux projets communaux de lecture publique** – Une convention est proposée aux collectivités leur permettant de bénéficier d'une aide financière et technique, ainsi que des ressources de la médiathèque départementale. Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal autorise madame le maire à la signer.
- **Convention de bénévolat** – La bibliothèque nécessitant un certain nombre de bénévoles pour que son bon fonctionnement soit assuré, une convention est signée entre ces bénévoles et la mairie de Rencurel. Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal valide son texte.
- **Contrat avec la Providence** – Le présent marché a pour objet la réinsertion sociale et professionnelle des salariés recrutés par l'Atelier et Chantier d'Insertion de l'Association La Providence. Pour réaliser cet objet social, la commune de Rencurel confiera à l'association La Providence, des tâches socialement utiles, axées sur l'entretien des espaces verts. Le coût horaire de travail est fixé à 12€ soit un montant plafond de 3 600€.
- **Bail de la salle hors-sac** – Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :
 - de louer la salle hors-sac à monsieur Belle Nicolas, du 1er mai 2021 au 31 mars 2023, moyennant un loyer de 250€/ mois, charges non comprises, avec une caution de 2 mois.
 - compte tenu de la crise sanitaire, la gratuité sera accordée jusqu'à l'autorisation administrative d'ouverture des terrasses.
- **Installation du logiciel SIRAP acquis par la communauté de communes** – Le 3 décembre 2020, Saint Marcellin Vercors Isère Communauté a accepté la mise en place de la Saisine par Voie Electronique (SVE) appliquée aux demandes d'autorisations d'urbanisme, approuvant le choix du module SVE de la Société SIRAP pour installation dans chaque commune en complément du logiciel déjà utilisé. Cela représente un coût d'investissement de 5 940 euros HT (soit 127 euros / commune) et un coût annuel de fonctionnement de 1 544.95 euros (soit 33 euros / commune). Le conseil accepte cette installation.
- **Programme des travaux ONF** – le conseil municipal accepte le devis de 100 € HT pour le diagnostic préalable à la plantation de l'ONF ; par ailleurs il décide de ne pas entretenir cette année la limite de la parcelle 6 mais d'envisager cela à l'année prochaine.
- **Règlement du concours fleurissement** – Le conseil municipal approuve le règlement après lecture.
- **ENS des Rimets** – Le conseil municipal décide :
 - de retenir, pour le suivi de l'état de conservation des pelouses sèches, Thomas Amodei, pour un montant de 1 750.00 € TTC.
 - de retenir, pour l'inventaire des orthoptères, Entomia, pour 2 100 € HT.
 - de déclarer infructueuse la consultation du suivi des papillons et de la relancer.
 - de solliciter le département pour l'attribution d'une subvention, et de lui demander l'autorisation pour démarrer les études retenues avant la commission permanente.

Après une installation tardive des instances délibérantes des communes du pays, le 25 mai 2020, nous prenons nos fonctions. Beaucoup d'entre nous ne se connaissent pas avant, c'est sur des idées et des convictions que nous nous sommes trouvés. Notre engagement est né de notre volonté de ne pas voir une mairie vide. Nous sommes, pour la plupart, en activité professionnelle et nous devons composer entre celle-ci, nos familles et l'engagement bénévole pour notre village.

En effet, maire et adjoints ont refusé de percevoir les indemnités auxquelles ils ont droit. Cela représente, sur le taux réduit appliqué jusqu'alors, pour Rencurel et ses habitants, une économie de 12 330 euros par an. Cet argent est réinjecté dans le fonctionnement de la commune. Comme pour d'autres avant nous, la première année est une période d'apprentissage et d'initiation à la vie d'une collectivité territoriale. Visible ou non du travail a été accompli :

Inventaire

Un inventaire physique de tout le matériel et de tous les objets appartenant à la commune a été entrepris. Le but de la manœuvre étant de mettre à jour et de faire correspondre l'inventaire physique et l'inventaire comptable.

Centre des Coulmes

Un état des lieux est en cours avec notamment un bilan énergétique dressé par les services de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, afin d'établir un plan d'action dans le cadre d'une rénovation future éventuelle.

Mise en conformité de la SCIE

Ce dossier, aux rebondissements multiples, est au stade final au niveau administratif. Il va très prochainement être déposé à la Direction Départementale du Territoire pour l'instruction des différents aspects, notamment risque d'incendie et de panique ainsi qu'accessibilité.

Nous espérons un retour favorable rapide afin de pouvoir entamer la dernière phase des travaux et mettre à disposition la salle polyvalente.

Nous remercions « Les amis des Coulmes », locataires actuels du local jouxtant la Poste, très compréhensifs, qui nous permettent de réaliser des économies sur les travaux.

Piste de Neurre

Les travaux ont repris début mai pour cette dernière partie et achèvement du projet.

École de la Balme

Après la création d'un dossier pour classer le bâtiment de la salle du Coucourou en Établissement Recevant du Public, un travail d'équipe entre les conseillers, l'institutrice et l'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) afin de définir les besoins de l'école.

Une première phase de travaux a été réalisée pendant les vacances de Pâques. Il ne manque plus que le passage de l'électricien cet été, l'installation et le déménagement dans les nouveaux locaux, et l'école pourra avoir lieu au Coucourou. L'école sera aux normes en terme d'accessibilité et de sécurité incendie, les locaux réaménagés permettront un accueil encore plus agréable pour les élèves !



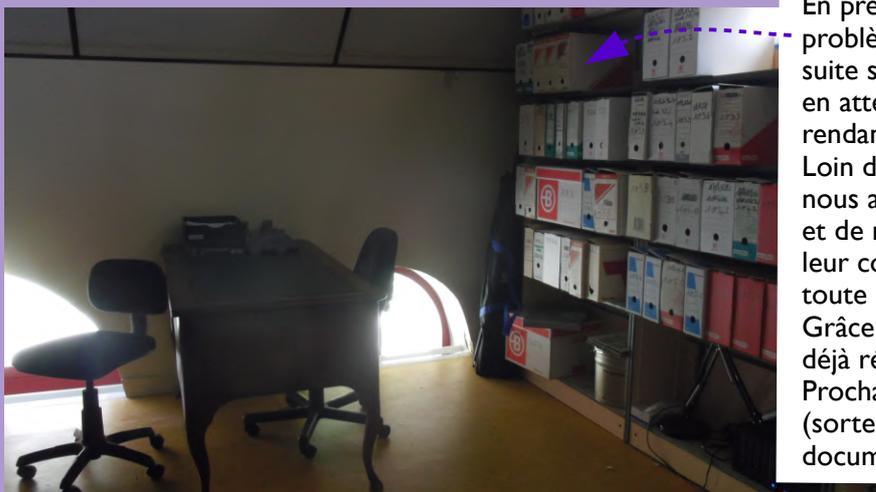
Archives municipales

En prenant nos quartiers dans les locaux de la mairie, le problème que constituait les archives nous a tout de suite sauté aux yeux : d'innombrables documents étaient en attente de classification, entassés sur la mezzanine, rendant le passage presque impossible.

Loin de nous démoraliser devant l'ampleur de la tâche nous avons organisé une grande entreprise de nettoyage et de rangement, rouvrant chaque boîte pour pointer leur contenu, classant les dossiers en attente, reprenant toute l'organisation de zéro.

Grâce à ces nombreuses séances de travail nous avons déjà réussi à faire place nette.

Prochaine étape : réécrire la clef d'archivage (sorte d'index permettant la recherche de documents spécifiques).



Le mois de mai a été l'occasion de rencontrer Violaine Pascal, technicienne de rivières, au syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (SyMBHI) pour aborder avec elle la problématique de la renouée du Japon. Malheureusement et sans surprise, il n'y a pas de recette miracle pour gérer cette plante invasive, mais nous vous proposons ici de faire le point pour mieux la connaître.

Habitat, reproduction et dispersion

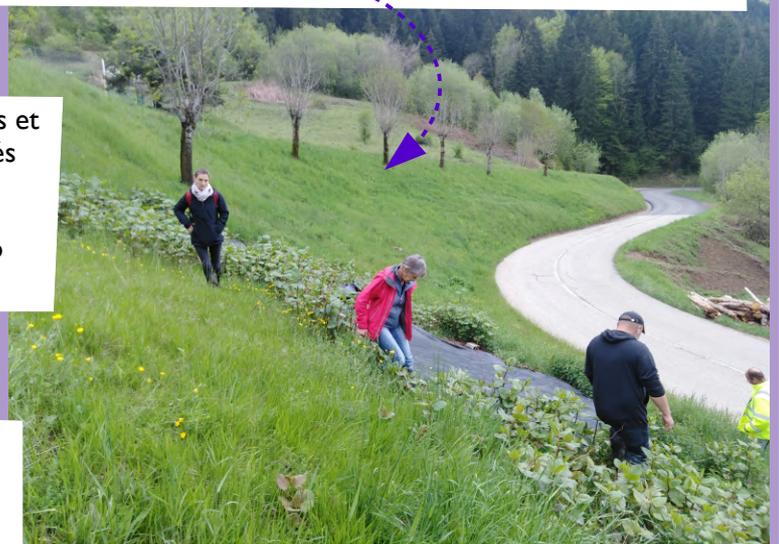
La renouée du Japon apprécie les milieux plutôt humides et bien éclairés (comme les berges), et les milieux perturbés (friches, abords des routes). Elle se disperse aussi bien par son rhizome (qui peut atteindre 4 m), que par un fragment de tige et, beaucoup moins, par ses graines (très peu viables).

Quels impacts ?

- Accès difficile au cours d'eau.
- Uniformisation du paysage.
- Diminution de la biodiversité par élimination de la flore locale.
- Fragilisation des berges.

Ce qu'il faut proscrire

- Traiter chimiquement (interdit à moins de 5m des cours d'eau).
- Broyer grossièrement les tiges.
- Transporter les tiges et les rhizomes.
- Déplacer des remblais infestés
- Laisser les berges nues (évitiez les coupe à blanc)
- Laisser des débris de renouée dans les outils et roues de véhicules
- ... Se décourager !



État des lieux

Cyril Perroteau est en train d'inventorier la répartition de la renouée sur la commune, essentiellement au col de Romeyère, à la Lauze et la Balme de Rencurel, le long de la Doulouche et de la Bourne. Entre le village et la Balme, aucune renouée n'est présente, le secteur encaissé et très boisé ne lui permettant pas de s'installer. Si vous avez des questionnements, n'hésitez pas à joindre Anne-Julie Parsy en charge du dossier : contact.rencurel@orange.fr

Des solutions ?

Il n'existe pas de traitement miracle, voici cependant les gestes les plus efficaces à ce jour :

- Le fauchage : 5 à 7 fois par an pendant plusieurs années avec destruction des déchets verts (séchage et brûlage) et en évitant que les tiges tombent, le moindre fragment pouvant générer une nouvelle plante.
- L'arrachage des rhizomes : dès mars ou avril, repérer les premières pousses et déterrer entièrement.
- La couverture du sol : mise en place de bâches; Cette méthode peut s'avérer efficace même si elle n'est pas adaptée à tous les milieux d'implantation. C'est cette technique qui avait été choisie au Béchat, en guise de test. En la soulevant cette année, nous observons que rien ne repousse en dessous mais la plante est bien présente tout autour.
- Le pâturage : le bétail (bovins et caprins) a un impact non négligeable sur la renouée, surtout sur les jeunes pousses.
- Replantation d'une végétation adaptée entre novembre et mars pour concurrencer la plante. Le désherbage chimique s'avère très peu efficace. On peut retenir ici que plus on agit tôt, meilleure est l'efficacité !

Que faire des déchets?

Les techniques de valorisation de la renouée sont très peu -voire pas- développées à ce jour.

Le séchage des tiges sur une dalle béton semble être la méthode la plus adaptée. Attention, leur stockage doit être éloigné des cours d'eau afin de ne pas favoriser le transport lors des crues.

Pour quoi vote-t-on les 20 et 27 juin ?

Deux scrutins vont se dérouler en même temps : les élections départementales et les élections régionales.

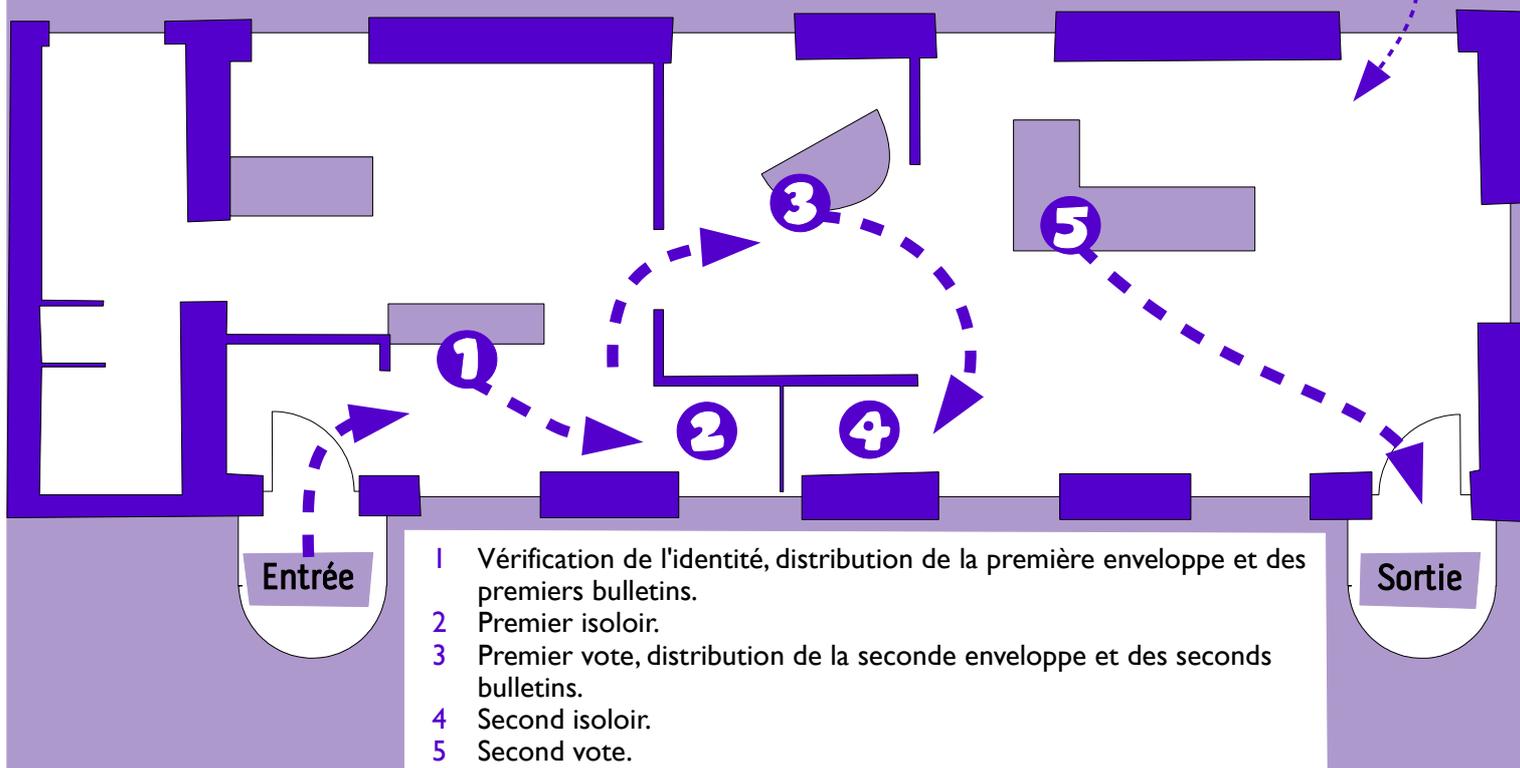
- Les élections **départementales** visent à renouveler les membres des 95 conseils départementaux.
- Les élections **régionales** permettent d'élire les conseils régionaux, assemblées délibérantes des régions. Depuis 1986, elles ont lieu au suffrage universel et, depuis les élections de 2004, dans le cadre d'un scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire. Dans notre grande région Auvergne-Rhône-Alpes, il s'agira de renouveler 204 sièges.

Du personnel vacciné ou testé

- Trois semaines avant le premier tour, les membres des bureaux de votes et fonctionnaires mobilisés le jour du scrutin seront identifiés « afin qu'une vaccination puisse leur être proposée ».
- À défaut de vaccination, ces personnels « devront réaliser un test », soit PCR ou antigénique « dans les 48 heures précédentes », soit un autotest « juste avant » le scrutin.
- L'État dotera les communes de lots d'autotests « leur permettant de tester, le jour du scrutin, tous les participants aux opérations de vote qui n'auraient pas eu d'autres solutions ».

Des locaux aménagés

COVID-19 oblige, et puisque deux scrutins vont avoir lieu en même temps, les bureaux de vote et notamment leur sens de circulation seront ré-aménagés. Voici un petit aperçu de ce qui vous attendra le jour J, histoire de ne pas être décontenancés...



Procurations

La démarche doit être faite le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration. Une procuration peut être établie **à tout moment** et jusqu'au jour du vote, mais, en pratique, l'électeur risque de ne pas pouvoir voter si la mairie n'a pas reçu la procuration à temps.

Les procurations établies pour les élections initialement convoquées les 13 et 20 juin restent valables pour les scrutins des 20 et 27 juin. Il s'agit ainsi d'éviter que les personnes ne souhaitant pas changer de mandataire aient à refaire une procuration. Renseignements sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604

À retenir

- Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.
- Pensez à vous munir obligatoirement d'un masque pour pouvoir accéder aux locaux.
- Pensez également à apporter un stylo ; d'autres seront néanmoins à disposition et régulièrement désinfectés.
- N'oubliez pas non plus votre carte d'électeur et votre pièce d'identité !

Si on espérait une prise de conscience écologique, due à la crise du Covid, c'est raté !! Le dernier week-end, premier du déconfinement, en est la preuve manifeste : pour grand nombre de motards et de conducteurs de Porsches ou autres véhicules « de sport », le dérèglement climatique est de la science-fiction ! Que dire des panneaux de signalisation censés réguler la vitesse (dont on sait qu'elle accroît la pollution) -notamment dans la traversée de la Balme !! A croire que les vrombissements et autres pétarades en tout genre rendent analphabètes...

Alors, non, mesdames et messieurs, les Gorges de la Bourne, le col du Rousset, la Combe-Laval ne sont pas des circuits de vitesse ouverts à vos délires de rois de la route. Ce sont de beaux espaces **partagés** et dont l'entretien coûte cher, très cher.

Nous sommes en 2021 et la protection de notre planète, me semble-t-il, est l'affaire de tous ; il n'est pas juste que certains (de plus en plus nombreux, heureusement) fassent des efforts pour limiter leur impact environnemental, réfléchissent à des façons de limiter leur empreinte carbone, leurs déchets etc. , tandis que d'autres se goinfrent de leurs « droits » à polluer : non seulement par le bruit de leurs moteurs, cyniquement décuplé par « débridement » (sic!), et autres joyeusetés sonores comme les klaxons intempestifs, mais aussi par la délicate odeur des pots d'échappement ! Sans parler de la pollution visuelle, due aux déchets laissés dans le sillage de ces conducteurs en mal de liberté : mégots, canettes, bouteilles en plastique, en verre, paquets de cigarettes, masques anticovid etc. « fleurissent » sur les bords de nos rues, de nos routes.

L'adjectif « public » accolé à « espace » signifie qu'il est ouvert à tous mais pas que chacun peut le souiller à sa guise ! Le philosophe (Kant) écrit (impératif catégorique) : « *Agis toujours de façon à ce que la maxime de ton action puisse être érigée en loi universelle* » ; l'homme de bon sens dit : « Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'ils te fassent » et dans les toilettes « publiques » figure l'inscription : « Prière de laisser cet endroit aussi propre que vous souhaitez le trouver en entrant ».

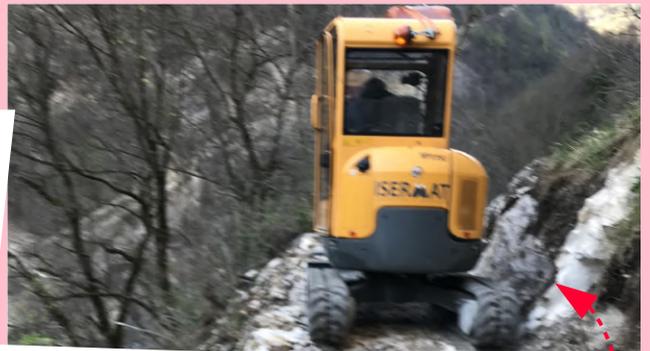
CQFD : respecter l'espace public c'est **respecter ses congénères**. La préservation de l'environnement est un devoir, à chacun de le remplir. Pas besoin de nouvelles lois : elles sont là et en nombre largement suffisant. Non, l'urgence est de changer les mentalités.

Au secours, Victor Hugo : trouvez-nous un nouveau Ruy Blas pour clamer sa colère contre les profiteurs de toute espèce : « Bon appétit, messieurs ! »

● Nicole Bouet

Sentier « Au fil de la Bourne »

Nous vous en avons déjà parlé à maintes reprises dans ces colonnes, le projet « Au fil de la Bourne » commence à prendre forme sur la commune. Les travaux, débutés en novembre sur plusieurs tronçons encore disparates, remplissent différents objectifs.



Pour la jonction entre Choranche et Rencurel, le cheminement passera par la falaise. Si d'anciennes pistes affleurent, de loin en loin, sur le tracé prévu, la création du reste du parcours n'a pas été de tout repos. Jugez vous-même de la marge de manœuvre des engins de chantier !

À la Valette, où se situera la fin du sentier (ou le début, c'est selon), une future aire de stationnement et de repos est d'ores et déjà aménagée. Quant au belvédère contournant le tunnel d'Arbois, les ouvriers travaillent encore à le finaliser. L'ensemble a, comme il fallait s'en douter, pris un (léger) retard. Rendez-vous donc dans un prochain article pour l'annonce de la grande inauguration tant attendue !

Matinée "nettoyage de la Bourne"

Les associations Rencurel Animation Initiative et la Boulouvenne organisent, le **samedi 3 juillet 2021**, de 9h30 à 12h30, une collecte de déchets le long de la Bourne.

Ce n'est pas toujours visible, mais de nombreux déchets restent accrochés aux arbres ou dans les cavités rocheuses. Nous sollicitons toutes les bonnes volontés pour cette matinée.

Inscription sur l'adresse cperroteau@vacancesleolagrange.com

Selon le protocole sanitaire du moment, nous pourrions partager le verre de l'amitié.

Les bureaux de R.A.I.
et de la Boulouvenne

Cinéma en tout genre...

À venir

De nombreuses séances sont prévues ce mois-ci, dans différentes communes voisines. Voici un petit agenda de la programmation :

- Saint-Martin-en-Vercors, **lundi 31 mai**, 19h à la salle des fêtes.
" Drunk " de Thomas Vinterberg (César et Oscar du meilleur film étranger).
 - Saint-Laurent-en-Royans, **vendredi 11 juin**, à la salle des fêtes.
18h30, " 100% loups ", animation.
20h30, " Adieu les cons ", comédie d'Albert Dupontel.
Renseignements au 04 75 02 35 70
 - Saint-Martin-en-Vercors, **mercredi 16 juin**, 20h30 à la salle des fêtes.
" Slalom ", drame de Charlène Favier
 - La Chapelle-en-Vercors, **vendredi 25 juin**, 20h30 à la salle des fêtes.
Programme à venir.
Renseignements au 04 75 47 45 20
- Informations supplémentaires sur www.vercors-drome.com

EDF Vercorsman, le triathlon du Vercors

Cet été, la compétition de l'EDF Vercorsman, dont la première édition avait connu un franc succès malgré la pluie, traversera à nouveau Rencurel le **29 août 2021** (passant notamment par la Balme, le village et le col de Romeyère).

Un appel au bénévolat (distribution de nourriture, aiguillage tout au long du parcours, etc) est d'ores et déjà lancé par les organisateurs.

Renseignements et inscription sur www.vercorsman.com

Beaucoup de vélo et un peu de rando

- La 73ème édition du critérium du Dauphiné passera à St-Nazaire-en-Royans, le **vendredi 4 juin**, pour son étape de Loriol au Sappey en Chartruse..
 - Vertaco Bike, **20 juin**. 6 randonnées VTT pour tous les niveaux.
Renseignements sur www.vertaco-bike.com
 - O'bivwak, **du 22 au 27 juin**, une aventure de 2 jours en orientation avec une nuit en bivouac, ouverte à tous.
Renseignements sur www.obivwak.net
 - Le Chrono du Vercors, **samedi 26 juin**, course cycliste contre la montre.
Renseignements au 04 76 95 30 70
 - Grand prix d'Andrevière, **dimanche 27 juin**, championnat cycliste départemental.
Renseignements au 04 76 95 30 70
- Informations supplémentaires sur www.vercors.org



Vercors Music Festival

À Autrans, **du 2 au 4 juillet** prochain, se déroulera la septième édition du Vercors Music Festival. Retrouvez toute la programmation sur www.vercorsmusicfestival.com

Jeux de l'été

Le prochain numéro du journal communal sera consacré aux jeux de l'été. Dans cette édition, 6 pages sur les 8 sont donc d'ores et déjà réservées (toutes sauf la couverture et la quatrième de couverture finalement). Si vous avez une annonce à passer, un événement à promouvoir, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la commission communication le plus tôt possible... ou il vous faudra patienter jusqu'à la parution d'août.

Repair café

Prochaines dates : les matins des samedis 5 et 19 juin.
Pour venir réparer son matériel, contactez l'hôte au 06 78 12 6133.

La Toilerie Dragon

La Toilerie Dragon a ouvert à la Balme. Comme vous avez pu le remarquer si vous prenez le chemin de l'école, j'ai ouvert mon atelier de couture spécialisé en mars dernier. "Couture spécialisée ? C'est à dire ?" Me direz vous ? En fait, c'est assez varié. Je confectionne sur mesure des toiles d'ombrage, barnums, pergola, tipi, housses, voiles, sacs... Je fais aussi de la réparation. Pensez à moi pour votre matériel de spéléo ou vos transats ! Le bouche à oreille étant la meilleure des publicités, n'hésitez pas à en parler autour de vous. Et n'hésitez pas non plus à pousser la porte !

À très bientôt, Estelle Ingouf.

Site : www.toilerie-dragon.com mail : toilerie.dragon@gmail.com tél : 06 47 16 51 50



Une hirondelle a fait le printemps



Dans le cadre d'un projet de valorisation de l'Isère, le département souhaite réaliser trois documentaires sur des tournages de films ayant eu lieu sur son territoire. Il s'agit pour nous de revenir 20 ans en arrière et de faire partager vos souvenirs d'*Une hirondelle a fait le printemps*.

Le responsable du projet souhaiterait :

- ✿ Recueillir les témoignages des participants au tournage (figurants ou autres), et possiblement effectuer leur interview.
- ✿ Rencontrer et interviewer des agriculteurs récemment installés (sujet du film).
- ✿ Collecter des images d'archive.

Le tournage se fera autour du 14 juin. Voici les coordonnées de la personne à contacter : Marc Zéni, 06 62 54 39 13, zeni2000@aol.com.

Jimmy's eat

Installés à Autrans-Méaudre, nous vous proposons des spécialités exotiques et asiatiques. Livraison tous les week-end ; la semaine, nous consulter.

Il est possible, sur demande, de réaliser couscous, paëlla, maffé, queue de bœuf et repas de groupe.

Commandes avant 16h au 06 29 76 69 33

Naissance

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de notre troisième enfant : Nohlan Bonnafé Alain est né le 11 mai 2021.

Marina et Jean Bonnafé

Le gîte des Rimets souhaite compléter son équipe et recherche un(e) aide pour la saison d'été 2021. Ménage, service, travaux d'entretien extérieur... Temps partiel et horaires variables en fonction de l'occupation du gîte (et des restrictions sanitaires).

Merci de me contacter au 06 08 06 95 16 ou par mail pierre@gite-vercors-rimets.fr Pierre Janselme

Offres d'emploi

Le centre des Coulmes recrute ! Je recrute en cuisine et en service ménage, postes à pourvoir du 16 juin au 27 août et du 6 septembre au 5 novembre 2021.

Merci de poser vos candidatures sur lescoulmes@vacancesleolagrange.com Cyril Perroteau

Infos pratiques

Horaires de l'agence postale
Du lundi au samedi
De 9h30 à 12h

Horaires de la bibliothèque
Mardi de 17h30 à 18h30
Mercredi de 14h30 à 16h30

La mairie est ouverte
Lundi de 13h30 à 17h
Mardi de 13h30 à 16h
Jeudi de 13h30 à 17h

Secrétariat
615, rue de la mairie
38680 Rencurel
04 76 38 97 48
rencurel.mairie@orange.fr

Conseillers municipaux
07 84 38 89 73
contact.rencurel@orange.fr

Prochain conseil municipal
10 juin 2021 à 18h

Participer à l'air du temps
Demande d'article → 15 - 06
Livraison d'article → 19 - 06

Le Tichodrome
www.le-tichodrome.fr
04 57 13 69 47